

Réception par le préfet : 17/10/2024 Publication : 17/10/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 OCTOBRE 2024

Nombre de membres :

En exercice : 59 Présents : 35 Pouvoirs : 14 Votants :49

Date de convocation et d'affichage : 4 octobre 2024

Numéro : D20241010_237

Objet:
Décision
modificative n°1:
Budget Déchets-

amortissement

Reprise

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	Х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		х	JP. COURRIER
	Roseline	FLACHER	Х		
CHALAMONT	Thierry	JOLIVET		х	R. FLACHER
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		х	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	х		
	Chantal	BROUILLET	Х		
	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX		Х	P. CURNILLON
CHATILLON SUR CHALARONNE	Michel	JACQUARD	х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		х	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		Х	C. MONIER
	Jean-François	JANNET		х	A. CHEVALIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		Х	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN		х	I.DUBOIS
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		Х	
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	



Mid			écuto	10
l iviiv	hel CHALAÝT	aption par _x le	préfet	17/10/2024
NEUVILLE LES DAMES Rac	hel RIO NET	ication : 17/1	0/2024	<u> </u>
RELEVANT Chris	tiane CURNILLO	ON	х	- I
ROMANS Jean-I	Aichel GAUTHIE	R x		
Lud	ovic LOREAU	Ј х		
Eve	yne ESCRIV <i>A</i>	X X		
SAINT ANDRE DE CORCY Pas	cal GAGNOLI	ET x		
Cla	ıde LEFEVEF	R x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX AL	ain JAYR	х		
SAINT GEORGES SUR RENON So	nia PERI		х	A. JAYR
SAINT GERMAIN SUR RENON Chris	ophe MONIER	R x		
SAINT MARCEL EN DOMBES Domi	nique PETRON	E x		
SAINT NIZIER LE DESERT Jean	Paul COURRIE	R x		
SAINTE OLIVE Thi	erry PAUCHAF	RD x		
SAINT PAUL DE VARAX	dric MANCIN	II x		
SAINT PAUL DE VARAX Eve	yne ABRAM-PAS	SSOT x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS Ma	rcel LANIER		х	JM. GAUTHIER
Mai	tine MOREL-PIR	RON	х	
SANDRANS Aud	rey CHEVALIE	R x		
SULIGNAT AI	ain GENESTO	UX	х	
VALEINS Fréd	leric BARDON	N x		
VERSAILLEUX Géi	ard BRANCH	Υ	х	L. LOREAU
Pie	rre LARRIEU	J	х	P. MATHIAS
Isak	elle DUBOIS	, x		
Fran	çois MARECH	٩L	х	E.ESCRIVA
VILLARS LES DOMBES Marie	Anne ROUX		Х	
Dic	ier FROMENT	IN	Х	A. DUPERRIER
Ag	nès DUPERRII	ER x		
Jaco	ues LIENHARI	Т	Х	
VILLETTE SUR AIN Jean-	Pierre HUMBER	T	Х	<u> </u>

Secrétaire de séance élu : Christophe MONIER

Rapporteur: Jean-Paul COURRIER

Pour faire suite à la demande de la trésorerie et afin de pouvoir réaliser les amortissements 2024 sur le budgets annexe déchets, il est nécessaire, au préalable, de procéder à une reprise d'amortissement erronée, et à régulariser la comptabilisation d'un amortissement sur la bonne imputation.

En conséquence, il convient de modifier le budget déchets comme suit :

Accusé certifié exécutoire

	Dép	enses F	Réception par le préfet : 17/10/202 ublication : Recettes 24		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00€	660.00€	0.00€	0.00€	
R-7811 : Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00€	0.00€	0.00€	660.00€	
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00€	660.00€	0.00€	660.00€	
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00€	660.00€	0.00€	660.00€	
INVESTISSEMENT					
D-28135 : Installat. générales, agencements, aménagement des constructions	0.00€	660.00€	0.00€	0.00€	
R-28181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00€	0.00€	0.00€	660.00€	
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00€	660.00€	0.00€	660.00€	
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00€	660.00€	0.00 €	660.00€	
TOTAL GENERAL	1 320.00 €		1 320.00 €		

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, le 10 octobre 2024

La Présidente, Isabelle DUBOIS